

QU'EST-CE QUE LA RÉDUCTION DES MÉFAITS?

APPROCHE

La réduction des méfaits est une approche d'intervention qui vise à réduire les conséquences néfastes de comportements considérés à risque ou jugés socialement problématiques chez une personne.

Plutôt que de contraindre ou d'interdire, l'approche consiste à accompagner la personne "là où elle se trouve" pour limiter l'impact négatif de ses pratiques et contribuer ainsi à améliorer sa qualité de vie.

ORIGINE

La distribution de matériel stérile (seringues, eau, lingettes désinfectantes, etc.) aux consommateurs de drogues injectables constitue une pratique emblématique de la réduction des méfaits.

AU-DELÀ DES DÉPENDANCES

On retrouve désormais des pratiques de réduction des méfaits dans plusieurs domaines d'intervention:

- ▶ sexualité
- ▶ itinérance
- ▶ santé mentale
- ▶ déficience intellectuelle
- ▶ justice

PRINCIPES

- ▶ Déstigmatiser les comportements dits problématiques
- ▶ Reconnaître les personnes et leurs conditions de vie
- ▶ Convenir avec les personnes d'objectifs concrets et réalisables à court terme

Échos du terrain

EXEMPLES DE PRATIQUES INSPIRÉES DE LA RÉDUCTION DES MÉFAITS EN TEMPS DE CONFINEMENT

Éviter la circulation et la proximité

- ▶ Fournir l'alcool et le cannabis à des usagers qui en ont besoin et qui sont en ressources d'hébergement
- ▶ Réduire les populations carcérales à leur minimum
- ▶ Éviter la judiciarisation des comportements, reporter les audiences et les causes non-urgentes

Recréer des milieux de vie

- ▶ Aménager une salle de repos avec chips et friandises dans un centre de jour pour personnes itinérantes
- ▶ Adapter au maximum les mesures de contrôle et la contrainte, et privilégier la négociation afin d'amplifier la liberté et l'adhésion des individus

S'adapter aux besoins des personnes

- ▶ Accompagner un usager à l'extérieur d'un milieu fermé pour faire une promenade
- ▶ Prendre plus souvent la température d'usagers en hébergement qui circulent dans la ville et les transports en commun malgré les consignes
- ▶ Se rappeler que plusieurs gestes répétitifs possèdent une fonction de réassurance pour certaines personnes (crier, agiter les mains rapidement, se toucher le visage)

La réduction des méfaits, en temps de crise, nous rappelle que le risque "zéro" n'existe pas, et permet d'adapter les consignes sanitaires aux réalités des personnes.

SOURCES

Brisson, P. et INSPQ, L'approche de réduction des méfaits (publié le 10 avril 2012)

Provincial Health Services Authority, BC Center for Disease Control, 2020, Harm Reduction Guidelines

Strike C, Hopkins S, Watson TM, Gohil H, Leece P, Young S, Buxton J, Challacombe L, Demel G, Heywood D, Lampkin H, Leonard L, Lebounga Vouma J, Lockie L, Millson P, Morissette C, Nielsen D, Petersen D, Tzemis D, Zurba N. 2013. Best Practice Recommendations for Canadian Harm Reduction Programs that Provide Service to People Who Use Drugs and are at Risk for HIV, HCV, and Other Harms: Part 1 and 2. Toronto, ON: Working Group on Best Practice for Harm Reduction Programs in Canada

Leslie, K.M., Société canadienne de pédiatrie, Comité de la santé de l'adolescent, La réduction des méfaits: Une démarche pour réduire les comportements à risque des adolescents en matière de santé, Paediatrics & Child Health 2008;13(1):57-60